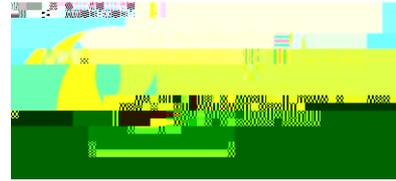






Compte-rendu des activités lors de la dernière assemblée des membres .....	3
Réunion des représentants des étudiants à la villa Europa.....	4
Règlement relatif aux représentants des étudiants .....	7
Forum Franco-Allemand .....	9
Nouveau règlement électoral et prolongation de la durée du mandat.....	10



## **Compte-rendu des activités lors de la dernière assemblée des membres**

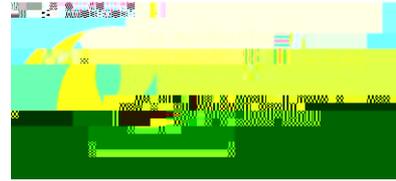
L'assemblée/ /



## **Réunion des représentants des étudiants à la villa Europa**

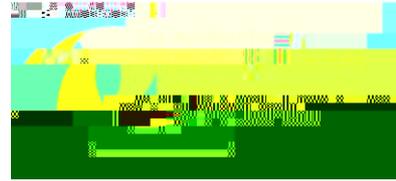
Nous, représentants des étudiants, avons pris l'initiative de nous réunir le 8 juillet 2010 à la villa Europa à Sarrebruck dans le cadre d'une séance de travail.

50% des représentants des étudiants ayant pu être présents, le quorum était atteint et nous



Lors de la dernière partie de notre réunion, nous nous sommes attachés à étudier les possibilités de renforcer le travail de communication. A ce titre, plusieurs suggestions ont été soumises à Patricia Rohland.

1. Nous avons discuté le projet relatif à un dépliant bilingue qui devra comporter une présentation de la fonction des représentants, accompagnée d'une photo individuelle et d'un texte succinct



coeur des activités de l'UFA et que c'est la raison pour laquelle notre travail et la coopération avec l'UFA revêtent une importance toute particulière.

Nous, représentants des étudiants, avons pu percevoir un effort sensible de la part de l'UFA en vue de nous intégrer davantage dans les activités de l'UFA. L'autorisation nous a été volontiers accordée d'organiser cette première réunion à la villa Europa, des représentants des étudiants ont été invités aux réunions d'évaluation et deux d'entre nous ont été invités, en 2010, à participer



## **Règlement relatif aux représentants des étudiants**

Ce règlement vise à mieux organiser la façon de travailler et à rendre la répartition des tâches plus transparente. Il sera également utile aux représentants des étudiants qui vont suivre, en leur servant d'aide dans leur tâche de représentants des étudiants de l'UFA.

Des fonctions ont été créées afin d'avoir une répartition précise des rôles ainsi que des interlocuteurs visibles à l'égard du monde extérieur.

Les fonctions suivantes existent désormais et doivent être désignées le plus rapidement possible après la prise de mandat des représentants des étudiants : un président ainsi qu'un vice-président qui dirigent les séances. La fonction de rédacteur a été mise en place en vue de consigner par écrit les résultats des réunions et afin que les représentants des étudiants empêchés puissent rester informés. De plus, il existe des coordonnateurs de groupes de travail qui dirigent les différents groupes de travail et assurent la communication entre les groupes. Par conséquent, le règlement régit l'organisation fonctionnelle de la représentation des étudiants et garantit, par ce biais, la répartition des tâches.

Le partage des compétences offre en outre l'avantage que les étudiants peuvent s'adresser directement à une personne avec leur requête.

La répartition officielle des compétences se présente comme suit :

1. Président : Kevin Rautenberg. Missions : ~~coordination~~ et ~~mise en relation~~.







## **Nouveau règlement électoral et prolongation de la durée du mandat**

Lors de la réunion des représentants des étudiants au Forum Franco-Allemand à Strasbourg, nous avons discuté avec Monsieur Simon Martin et Madame Christine Neumann d'un nouveau règlement électoral des représentants des étudiants.

Le nouveau règlement électoral a été modifié comme suit sur la base de l'expérience acquise depuis plusieurs années dans le cadre de la collaboration entre l'Université franco-allemande et les représentants des étudiants.

En premier lieu, il y a lieu de citer à nouveau la prolongation de mandat d'un an à deux ans qui a été décidée au mois de novembre 2009. Cette prolongation permet aux représentants des étudiants de mener à bien leur activité de manière plus efficace.

Par ailleurs, les fonctions de suppléants qui existaient jusqu'à présent ont été supprimées sachant qu'il n'y a

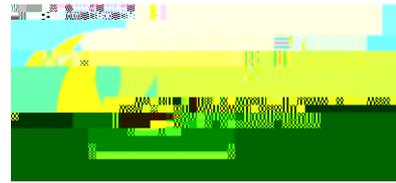


Délai de dépôt des candidatures : 20 décembre	
Election des représentants des étudiants 6 mois après l'élection des délégués de cursus	
Cessation du mandat des représentants des étudiants avec l'obtention du double diplôme	



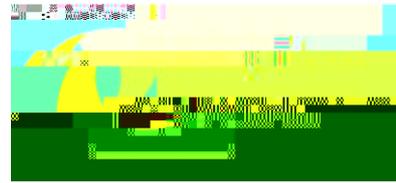
## **Réunion d'évaluation**

Une réunion d'évaluation organisée par l'UFA a eu lieu les 10 et 11 février 2011 à Sarrebruck. Trois représentants des étudiants ont participé à l'évaluation en tant qu'observateurs afin de faire part de leur point de vue sur certains thèmes tels que par exemple les conditions d'études et l'environnement des formations, sous l'angle de la perspective des étudiants. Salma Bamyani a contribué ;



## **Engagement de l'UFA**

Entraînement interculturel



## **Problèmes apparus**

Les représentants des étudiants souhaitent revenir sur un problème qui est apparu au cours de cette année universitaire. Dans certains cas, il arrive constamment que les étudiants doivent attendre des mois durant leur aide à la mobilité. Cela a été par exemple le cas cette année pour des étudiants de Nice qui se sont trouvés à Kassel durant de leur phase de mobilité. Il s'agit là d'un problème dont l'origine est à attribuer à la gestion autonome des fonds par les universités et qui pénalise en premier lieu les étudiants. Les représentants des étudiants proposent sur ce point que l'aide à la mobilité soit éventuellement directement versée aux étudiants par l'UFA. Ceci pourrait se faire à l'aide d'une procédure automatisée afin d'éviter à l'UFA un gros investissement de travail. L'étudiant pourrait communiquer ses coordonnées bancaires directement lors de son inscription. Dès qu'il se trouvera en phase de mobilité, le responsable de programme pourrait déclencher par une confirmation en ligne le virement de l'argent. Ce n'est bien sûr qu'une proposition qui cependant serait certainement saluée par un grand nombre de responsables de programmes, d'établissements membres et d'étudiants. D'ici à ce que ce nouveau système soit éventuellement adopté, nous souhaitons toutefois inciter les responsables de programmes à se mettre en relation avec leurs services comptables afin d'obtenir un versement plus rapide de l'aide à la mobilité.